



Église Orthodoxe Celtique
Fondation apostolique de saint Joseph d'Arimatee

Présentation
d'une Église
occidentale

INTRODUCTION	5
A quel titre l'Église Orthodoxe Celtique est-elle l'Église locale ?	6
L'unité de foi	6
La position de l'Église Orthodoxe Celtique	6
QU'EST-CE QUE L'ORTHODOXIE ?	8
La foi	8
L'ecclésiologie	8
L'Église une et indivisible	9
La situation de l'Église Celtique	10
Appel à l'amour	10
LA PROBLEMATIQUE DU CALENDRIER	12
Explications techniques	12
<i>Le comput solaire, des origines à la réforme julienne.</i>	13
<i>Le calendrier Julien</i>	13
<i>Le calendrier grégorien</i>	13
Le calendrier liturgique.....	14
Les calendriers en usage dans l'Église	14
Qui a raison?.....	15
En conclusion.....	15
Notre position	16
L'ETHOS ORTHODOXE : DEFINITIONS, LIMITES, DEVELOPPEMENTS	17
La problématique de l'ethos.....	17
Faut-il importer l'ethos oriental pour être ou se sentir orthodoxe ?	18
L'altération de l'ethos.....	19
Des solutions ?	19
SEPT POINTS DE REFLEXION SUR L'ESPRIT ET LA SPIRITUALITE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE CELTIQUE	21
1. La nature charismatique de l'Église et le monachisme	22
2. Les différents ministères et les charismes dans l'Église	23

3. La Liturgie eucharistique et le rit occidental ancien.....	24
4. Catholicité et unité de l'Église (œcuménisme)	25
5. Les principaux critères de l'ethos de l'E.O.C.....	26
6. Pauvreté et non-possession de soi et des biens.....	27
7. La sanctification de la création	28
En conclusion.....	28
INFORMATIONS OFFICIELLES:	29

Introduction

L'Église Orthodoxe Celtique est, dans sa spiritualité et dans ses formes, la restauration, des anciennes chrétientés celtiques. Elle n'est pas une mission étrangère d'une Église nationale orientale, mais une véritable Église orthodoxe occidentale locale, puisant à la source apostolique instituée par le Christ. Elle commémore la tradition orale remontant à Saint Joseph d'Arimatee, disciple secret de Jésus, qui évangélisa les îles britanniques au premier siècle de notre ère. Elle se réfère plus explicitement encore aux nombreuses et prolifiques missions irlandaises, qui sous l'impulsion de saint Colomban et de ses compagnons, vivifièrent l'Europe entière et ancrèrent la spiritualité occidentale dans ce qu'elle a de plus authentique.

Elle puise spirituellement aux racines et aux traditions pré-carolingiennes des grands monastères comme Condat, l'Ile-Barbe ou l'Agaune de la Laus Perennis, mais plus spécifiquement aux fondations celtiques comme Luxeuil. Elle s'inspire particulièrement de la spiritualité des pères du désert, anciens et modernes, de l'Église Copte avant tout. Plus récemment, elle a reçu comme héritage spirituelle les carnets de méditation de saint Tugdual (1917-1968, ermite en Bretagne à partir de 1955), qu'elle publie sous le titre générique de « spiritualité d'un ermite celtique ».

L'Église Orthodoxe Celtique tient sa filiation apostolique de l'Église Orthodoxe Syrienne d'Antioche. Elle est entièrement autonome dans son organisation. Elle est dirigée par un saint Synode composé actuellement de quatre évêques et présidé par un primat, Sa Béatitudo Monseigneur Mael, et répartie localement en éparchies, subdivisions diocésaines ayant un caractère plus spirituel que géographique.

L'Église Orthodoxe Celtique observe le calendrier grégorien pour les fêtes fixes et les fêtes mobiles, en aspirant à l'unification de tous les calendriers chrétiens.

Elle reconnaît dans l'amour la validité et la canonicité de toutes les juridictions orthodoxes, que l'épiscopat soit de lignée byzantine ou orientale, quel que soit leur statut particulier au sein de l'Église universelle. Elle reconnaît dans la même mesure la validité des ordres de l'Église catholique romaine. Elle place son aspiration à l'unité de l'Église au-dessus de toutes les divergences humaines, suivant en cela l'exemple de Saint Basile.

Selon l'héritage de son Église-mère, elle confesse la foi primitive et pure des conciles oecuméniques de Nicée (325), de Constantinople (381) et d'Ephèse (431). Par cette confession, son orthodoxie se réfère spirituellement au monde des Églises orientales. Elle se démarque par contre des attributions de "monophysitisme" qui sont liées à cette confession, tant pour elle-même que pour les autres Églises préchalcedoniennes. Elle reçoit théologiquement les définitions dogmatiques des conciles ultérieurs, en considérant en particulier que les formulations christologiques de Chalcedoine complètent explicitement la doctrine de l'Église indivise.

Elle se réserve de vénérer tous les saints qui auront par leur vie exemplaire, leur ascèse, leur spiritualité ou leur martyre confessé et manifesté les grâces de la Foi, et par là témoigné devant les hommes de la Vérité de l'Évangile de Jésus-Christ, indépendamment du contexte canonique, historique ou ecclésial dans lequel ils ont pu vivre.

A quel titre l'Église Orthodoxe Celtique est-elle l'Église locale ?

L'unité de foi

La Foi orthodoxe est une, sainte, véritable, universelle et apostolique. Il n'y a pas de différence fondamentale de foi entre les Églises orthodoxes, même si l'on considère que le concile de Chalcédoine a divisé le monde orthodoxe en deux camps. Ce sont les fiefs humains qui ont été divisés : ce que l'on appelle l'Église visible et qui a grand peine à refléter l'Église invisible, corps du Christ, qui par essence est indivisible. Toutes les Églises orthodoxes ont donc leur propre hiérarchie, mais elles sont unies par la foi plus que par l'organisation terrestre. C'est ce qui fait que l'Église est une et multiple, universelle et locale.

La position de l'Église Orthodoxe Celtique

L'Église Orthodoxe Celtique est la plus ancienne Église orthodoxe présente en Europe occidentale, et paradoxalement non "reconnue", non canonique. A la différence des autres elle n'est pas une Église de diaspora et ne reçoit par conséquent aucune aide extérieure, financière ou humaine, ni pour son organisation, ni pour la construction de ses lieux de culte, ni pour sa légitimation. Son clergé provient uniquement du rang des fidèles, sa hiérarchie administrative cléricale est élue par le peuple, issue de ce peuple, et non imposée par une administration extérieure à celui-ci. De par ce fait elle est donc plus qu'une Église locale, elle est l'Église locale.

Elle reconnaît par contre ses Églises sœurs (ou mère) dans la foi. Elle ne rentre jamais dans aucune querelle ecclésiastique. Elle ne se pose pas non plus en interlocuteur politique, ni comme point de ralliement social d'une culture de l'émigration, bien qu'elle accueille sans distinction des fidèles de toutes les origines qui se joignent librement au culte célébré dans les paroisses.

Elle n'est pas une Église ethnique mais son caractère "celtique" signifie qu'elle cherche à revivifier l'héritage chrétien des missions irlandaises du VI^e siècle, ce qui est le point de départ de la plus grande part de l'Église en Europe occidentale. Cette revendication est liée à son statut un peu paradoxal: seule Église orthodoxe en occident qui ne soit ni une fondation ou mission d'une Église de la diaspora, ni un groupe schismatique, et en même temps plus ancienne Église présente en Europe occidentale (dès 1866).

Evidemment, sa taille fort restreinte et les vicissitudes historiques qu'elle a eues à subir de la part des anglais, par l'Église anglicane ayant fort bien intrigué en Syrie auprès de son Église-mère dans la filiation apostolique, a valu à ses évêques de se retrouver placés dans une situation inconfortable à laquelle la revendication d'Église locale est certainement une réponse légitime, et quelque part une mise en garde contre les jugements faciles.

L'Église Orthodoxe Celtique ne rentre pas (jamais) dans aucune querelle de juridiction et ne participe à aucun forum du genre, car ses membres n'ont pas de temps à perdre, pas de témoignage à galvauder. Elle est ce qu'elle est, que cela plaise ou non. Elle prie pour l'unité de l'Église visible, pour une véritable unité basée sur une vision spirituelle et de foi, et non un arrangement factice construit sur un contexte juridique, politique ou historique.

Cette unité-là se fera lorsque tout le monde comprendra que l'Amour est au-dessus de tout et qu'on laissera le Saint-Esprit faire son travail de Saint-Esprit. L'Église Celtique est la seule Église de foi et de pratique orthodoxes qui reconnaisse les sacrements de toutes

les autres Églises orthodoxes, sans distinction de nationalité ou de calendrier. Elle se sent en communion avec toutes ces Églises, même si la réciproque n'est pas vraie.

Dans sa position cela peut paraître facile, c'est évident, mais si cela était si facile bien plus le feraient et le témoignage des chrétiens deviendrait une source de réconciliation pour les peuples du monde entier, ce que Jésus-Christ demande à l'Église par ailleurs.

Par contre, l'Église Orthodoxe Celtique se distancie de toutes les formes qui ont l'apparence de l'orthodoxie mais qui n'en ont pas la foi, en particulier de ceux qui créent des synodes sans fidèles, de ceux qui vendent les sacrements, de ceux qui ont une confession double, qui ordonnent des femmes, qui veulent à tout prix créer des unions de petites Églises pour faire nombre, qui font des schismes, qui lancent des polémiques ou des anathèmes contre l'Église de Rome ou toute autre Église pour des raisons de politique : l'orthodoxie ne se définissant pas par une apparence ou un anathème.

Elle n'acceptera jamais les condamnations de gens superficiels, qui la taxent arbitrairement de monophysitisme. Alors qu'elle a parfaitement conscience de la pureté de sa foi, confessée sans adjonction ni retranchement, et même si les conciles explicitement confessés sont trois, elle n'en pratique pas moins une Christologie saine et sans erreur.

Bien entendu l'Église locale n'est locale que localement, c'est-à-dire sur la terre où Dieu l'a voulue et implantée. C'est justement par ce qu'une Église est locale que sa foi peut être réellement catholique, et par ce qu'elle est catholique qu'elle ne peut être que locale. L'Église locale et catholique est étrangère aux ambitions géopolitiques, par définition et par vocation. Ce fut l'état d'esprit de nos pères des chrétientés celtiques, souvent en porte-à-faux avec les hiérarchies officielles, mais dont l'histoire et les hommes ont commémoré le nom vénérable au cours des siècles, alors que ceux de leurs persécuteurs se sont éteints en même temps que leur vie bassement terrestre.

Dans le monde, personne n'est édifié par les agissements officiels des hiérarchies orthodoxes partout où elles s'expriment avec cette hauteur qui laisse dans la bouche un goût amer qui n'est pas celui de l'Évangile de Jésus-Christ. Le scandale est permanent, on le dénonce mais on continue à l'alimenter. Cependant cela ne n'empêchera jamais ceux qui le désirent de garder la paix du cœur et de rester ce qu'ils veulent être: des chrétiens fidèles et témoignant de la Vérité du message d'Amour de Jésus-Christ.

Telle est la mission de l'Église locale.

P. Dimitri

Qu'est-ce que l'orthodoxie ?

Le propos de ce qui suit est de poser une définition claire de l'orthodoxie, telle que donnée par la Tradition de l'Église, puis de situer l'Église Orthodoxe Celtique, par rapport à cette définition, et aussi par rapport aux autres Église orthodoxes.

Avant tout il faut dire que l'orthodoxie est totalement indissociable de l'Amour, à tel point qu'elle en est synonyme, tant il est vrai qu'il n'existe pas d'orthodoxie sans le moindre amour. L'orthodoxie est le produit de l'Amour et de la Vérité. Amour de Dieu, Vérité de la personne de Jésus-Christ fait chair. Si Jésus fonde l'Église au soir de la Cène d'Amour, avec ses disciples, où il se donne totalement pour le salut du monde, Il la fonde sur Sa personne. Il n'y a d'orthodoxie que dans ce sens là. L'orthodoxie ne peut être dissociable de l'Église, elle est la plénitude de l'Église, dans toute sa Vérité et dans l'Amour de Dieu. L'orthodoxie est le Corps du Christ.

Ces indispensables et fondamentales prémisses étant posées, passons à la problématique de l'orthodoxie, selon l'histoire de la foi révélée, c'est-à-dire de la progression des définitions établies par les saints conciles de l'Église.

Il y deux volets de la problématique de cette définition, qui en dernière analyse n'en devraient faire qu'un seul. Le premier est la foi, le deuxième est l'ecclésiologie.

La foi

Toutes les Églises orthodoxes confessent **la même foi**. Cette foi, issue des enseignements de Jésus-Christ, s'exprime littéralement dans les définitions des conciles oecuméniques, qui sont résumées dans le Credo, ou symbole de foi, de Nicée-Constantinople, et qui n'a pas varié depuis cette époque (381). Ce Credo est récité solennellement par tous, clercs et fidèles, lors de la célébration de la Divine Liturgie. En français, le texte du Credo peut subir des variations mineures dues à différentes traductions, et par conséquent seul le texte original en grec fait foi, ainsi que les interprétations qui en sont données par les pères de l'Église. Lors de la consécration d'un évêque, celui-ci confesse encore une définition plus exhaustive de la foi en la Sainte et Divine Trinité, pour préciser sans ambiguïté tous les détails de ce qui a été dogmatisé et qui est saint et juste. La confession de cette foi est indissociable de la pratique, c'est à dire de la célébration des mystères selon l'ordre traditionnel, de la fréquentation sérieuse et régulière des sacrements, de la prière personnelle, du jeûne, de l'approfondissement communautaire et personnel de l'héritage de l'Église, et de tout ce qui fait l'ethos de l'Église orthodoxe dont en particulier l'écriture et la vénération de icônes. Cela s'appelle orthopraxie. La continuité de la foi et de la pratique sont les garanties de la conservation de l'essentiel de la foi, pour le salut de l'âme et la transmission aux générations futures. C'est une responsabilité de toute l'Église.

L'ecclésiologie

C'est la partie de la théologie qui concerne la définition des limites de l'Église elle-même. Il n'est pas le lieu de faire ici un cours d'ecclésiologie orthodoxe que l'on trouvera avec profit dans une bonne librairie, mais simplement de dire que l'Église définit précisément, à la lumière de la foi et de la pratique, ce qui est de l'Église, et ce qui n'en est pas. L'ecclésiologie prend de ce fait un caractère extérieur juridique, bien que basée sur le spirituel, dont en particulier les saintes écritures. Elle a en particulier pour fonction pratique de définir la liste des évêques qui sont en intercommunion, dont l'épiscopat est valide, spirituellement et de façon humaine. On trouve, rattachées aux évêques les

communautés, monastères ou paroisses, qui en dépendent spirituellement. Ceci permet de garder dans l'Église un bon ordre. En principe, l'intercommunion (concélébration et partage de la communion eucharistique) se base sur la confession de la même foi orthodoxe, sur l'orthopraxie, sur l'apostolicité et la canonicité des lignées épiscopales, qui font intervenir la reconnaissance.

Mais cela est loin d'être automatique, et des problèmes humains interviennent inévitablement.

Malgré l'existence de canons ecclésiologiques précis, il existe aujourd'hui un problème de juridiction ecclésiastique dans le monde entier, car de nombreuses Églises ont des évêques dans la même ville, à cause de la diaspora des peuples traditionnellement orthodoxes. La tradition de l'Église locale est donc en train d'éclater. A ceci s'ajoute le fait que les occidentaux qui veulent se prendre en main spirituellement établissent des juridictions ecclésiastiques spécifiquement occidentales (gouvernées par des évêques occidentaux), qui bien qu'ayant un droit à revendiquer l'Église locale ne sont pas reconnues par les Églises orientales et deviennent par là des réprouvés sur leur propre terre, ce qui est peu notre cas.

Il n'existe sur le plan orthodoxe aucune instance humaine qui ait l'autorité suffisante pour régler les différends. Seul un concile oecuménique (aujourd'hui on doit dire mondial) peut le faire. Aucun concile étant confronté à un problème aussi important ne s'étant réuni depuis l'antiquité, la réunion d'un tel concile pose des problèmes préliminaires compliqués qui en diffèrent constamment la date. Pour éclairer le problème, et le relativiser un tant soit peu, le "Vocabulaire théologique orthodoxe" aux éditions du Cerf, cite Mgr Kallistos Ware sur ce sujet : *"Etant un organisme eucharistique, l'Église est aussi un miracle perpétuel. Au delà de tous nos problèmes de structures ecclésiales, au delà de tous nos malentendus canoniques et juridictionnels, ne perdons jamais de vue le miracle et le mystère de l'Église : le fait que malgré nos défaillances humaines, l'Église reste toujours **Dieu avec nous**, l'icône de la Sainte Trinité."*

L'Église une et indivisible

Le terme "orthodoxie" devrait avoir la même valeur partout : unité de foi et de pratiques dans une manifestation juste, qui manifeste l'unité visible de l'Église. Il est cependant utilisé dans un sens restrictif par nombre d'Églises, excluant de la communion eucharistique tous ceux qui ne sont pas inféodés à leur *ethos* particulier. Par exemple, certains byzantins excluent de la communion les fidèles orientaux, coptes, arméniens, syriens, etc... depuis l'an 451, les accusant de monophysitisme, ce qui s'est révélé faux par la suite. Le Grand Larousse même s'en est fait le relais . Un dialogue théologique a été instauré et a établi que les équivoques sur la Christologie provenaient d'une différence de valeur pour le même mot grec, selon qu'on se plaçait du point de vue culturel grec ou alexandrin. Et pourtant l'intercommunion n'en est pas rétablie pour autant. On ose espérer que cela soit à venir. Les Églises byzantines qui sont actuellement les plus officielles dans le monde occidental, professent cette opinion négative sur le monde des Église orientales dites "préchalcedoniennes" (d'avant le concile de Chalcedoine en 451) qui prévaut en occident. Nombre de chrétiens non impliqués dans des querelles humaines ou d'influence politique sont cependant d'avis qu'il n'y a pas de différence de foi, seulement d'expression de la foi, et cette foi exprimée différemment est une. Ainsi est l'Église, la tunique sans couture du Christ, invisiblement pendant.

La situation de l'Église Celtique

Ce qui est écrit ici est la vérité sans fard, afin de ne pas être en position de subir le reproche d'abus de confiance.

L'Église Orthodoxe Celtique est issue de l'Église Syrienne d'Antioche par une consécration épiscopale qui date de 1866. Elle confesse donc la foi de son Église-Mère, c'est-à-dire les trois conciles œcuméniques de Nicée, Constantinople et Ephèse. Elle se place par contre délibérément en dehors du contexte des divergences d'expression entre les Églises byzantines et les Églises préchalcédoniennes, ayant, comme dans tout le monde préchalcédonien, la certitude de ne pas être monophysite, et par conséquent de ne pas avoir de divergences de foi. Cela lui permet de reconnaître pleinement les définitions dogmatiques des conciles ultérieurs, desquels les Églises orientales ont été absentes, en émettant une réserve cependant sur les condamnations consécutives aux querelles théologiques. **Il est donc clair : les seuls conciles pleinement reconnus par l'Église Orthodoxe Celtique sont les trois conciles de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse.** Ceci lui est imposé par sa volonté de ne pas subir la responsabilité de condamnations injustes d'une part (comme celle de saint Dioscore), ainsi que le diktat d'un canon (le 28e) à l'interprétation controversée. L'Église Orthodoxe Celtique se place, à la suite des pères venus d'Irlande, résolument en dehors de toute querelle d'ordre théologique ou ecclésiologique. Le prix à payer en est élevé.

L'unité de foi et de pratique étant pour elle évidentes, l'Église Orthodoxe Celtique ne voit de sa part aucun obstacle à l'intercommunion avec les Église Orthodoxe, byzantine ou orientale, au rétablissement de l'intercommunion primitive avec son Église-mère (perdue à la suite d'intrigues politiques des Anglais au Moyen-Orient), sauf ceux que ces Église elles-mêmes jugent indispensable de mettre sur la route de l'amour et de l'unité.

Cette carence d'intercommunion, l'Église universelle en souffre, et si l'Église Orthodoxe Celtique reconnaît toutes les Églises orthodoxes et accueille tous leurs fidèles à la communion sans distinction d'origine ethnique ou ecclésiologique, en en assumant la responsabilité morale, ce n'est pas par désir de faire du nombre, mais pour donner à tous ce qu'elle considère comme l'exemple de la charité la plus élémentaire, dans la Vérité de la Foi et la communion de l'Amour.

Appel à l'amour

L'Église Orthodoxe Celtique espère ainsi, que ces Églises, mère ou sœurs, arriveront à considérer cette attitude dans tout ce qu'elle a de digne, et réviseront ainsi leurs relations à son égard. Ce problème est lié à son histoire qu'il faut connaître, et à cette situation de précurseur de l'orthodoxie en occident, qu'elle assume depuis 1866, avec toutes les inévitables tribulations humaines que cela suppose. Elle invite ceux qui ne sont pas convaincus à prier et jeûner avec elle, à se connaître mutuellement et s'aimer dans la Vérité, avant de porter un quelconque jugement.

Si elle use du terme "orthodoxie", c'est selon la présente définition, en pleine conscience, et sans mépris, ni des dogmes, ni de l'ecclésiologie, ni des autres points de vue sur l'orthodoxie, pensant que dans un carré du "jardin bien ordonné de l'Église" il y a une place prévue par Dieu pour les "fleurs sauvages" qu'il a aussi créées. Elle est consciente que cette définition n'est pas acceptable par tous, particulièrement du point de vue institutionnel.

L'Église celtique, comme il y a quinze siècles, demande pardon à ses sœurs dans la foi, si son usage peut-être prophétique du terme "orthodoxie" ne correspond pas à la cette vision rigoureuse qu'elles en ont, elle n'a pas d'autre terme et pense en toute bonne foi

qu'il est parfaitement approprié. Elle laissera donc à chacun le soin d'en juger selon ses convictions, sans se plaindre si des conclusions sont opposées aux siennes. Elle prie depuis toujours et de tout cœur pour que, Dieu aidant, cette situation ne soit que transitoire, et qu'il vienne un temps où la justesse de cette position, fondée sur la mission d'amour donnée par Notre Seigneur Jésus-Christ, sera enfin reconnue, et que l'unité visible soit établie.

P. Dimitri

La problématique du calendrier

Introduction

Le calendrier, lorsqu'il est vécu par une assemblée fervente, est pour le chrétien vivant dans le monde moderne, un point d'appui, une structure pour sa vie quotidienne et spirituelle. C'est le temps, tel que perçu par l'homme vivant au sein du cosmos, qui constitue la raison du calendrier.

Le temps est une création divine, au même titre que le ciel et la terre. Il en est même la clé de voûte invisible. Le temps soutient la matière et le mouvement, et il permet aux créatures de mener une vie distincte de l'indifférencié. En ce sens, le temps est saint, car il permet la richesse et la diversité de la vie, don précieux de Dieu, reçu par chacun.

Depuis l'origine, l'homme cherche constamment à se repérer dans le temps. Il a d'abord utilisé les jours et les nuits comme simple unité, puis les lunaisons, enfin les saisons et les années. Ainsi, il a l'impression de savoir "quand" il se trouve, même si sa soif de connaissances lui fait envoyer des télescopes dans l'espace, afin de mieux mesurer son ignorance des choses célestes.

C'est ce temps, duquel les sociétés primitives n'étaient pas esclaves comme notre société moderne, dont l'homme doit s'affranchir par les meilleures dispositions de l'esprit. Il lui est gracieusement offert, pour accomplir sa destinée. La sanctification du temps constitue le rythme de la vie, de la vie spirituelle, la pulsation du cœur de la liturgie. Elle est donc à ce titre primordiale.

De même que nous recevons un corps et un cœur, qui battra le nombre de battements que Dieu aura jugé suffisant pour y exercer le salut de notre âme, de même ce temps est compté pour l'humanité toute entière. Il importe donc de ne pas en gaspiller une miette et de rendre à Dieu les cinq talents" avec le fruit du travail.

Le calendrier est la perpétuelle mémoire de Dieu et de ses œuvres dans les épisodes de la vie de Jésus-Christ. Il appelle l'homme à la prière quotidienne, à la lecture des Saintes Ecritures, à la contemplation du "grand temps" divin. Il est le souvenir de la sainteté. Celui qui suit le calendrier peut choisir sa liberté, car il connaît la sacralité cosmique et terrestre de chaque jour. Celui qui ne le suit pas, doit subir sa condition d'esclave du temps, du monde et de ses contraintes aliénantes. De plus, l'homme qui a conscience du temps à travers le calendrier, est en communion avec toute l'Église, avec ses frères et sœurs, sur la terre et dans le ciel, même s'il en est éloigné. Le calendrier n'est pas seulement un guide, c'est un lien.

Beaucoup de chrétiens catholiques et orthodoxes se posent la question du calendrier, des raisons de ses divergences çà et là dans le monde chrétien, et au-delà. Autant d'aires culturelles ou cultuelles, autant de calendriers. Sont-ce là les incontournables écueils de la nature humaine, les conséquences de la tour de Babel ? Nous essayerons de faire le point sur la problématique du calendrier liturgique, sur les trois formes principales que l'on trouve aujourd'hui dans l'église orthodoxe : l'ancien, le rénové et le nouveau; ceci afin d'éclairer peu ou prou le fidèle, de lui donner quelques connaissances de base, qu'il puisse se forger une opinion.

Explications techniques

Mais tout d'abord, quelques explications sur la référence astronomique solaire et sur le calcul de la date de Pâques, sans lesquelles nos propos ultérieurs pourraient être difficiles à suivre.

Le comput solaire, des origines à la réforme julienne.

Ce sont les Égyptiens, peuple d'agriculteurs, qui décidèrent les premiers d'abandonner le mois lunaire comme base du calendrier. Ils fixèrent la durée du mois à 30 jours, sans plus s'occuper des phases de la Lune, et celle de l'année à 12 mois, soit 360 jours. L'année ainsi définie est alors trop courte de plus de 5 jours, soit environ un mois tous les 6 ans. Pour corriger ce défaut, les Égyptiens ajoutaient 5 jours complémentaires chaque année après la fin du 12e mois. Il fallut attendre 1461 années pour que l'année se retrouve dans la même position par rapport aux levers héliaques, période pendant laquelle chaque mois passa successivement par toutes les saisons. Cette « année vague », bien qu'imparfaite, fut utilisée en Egypte jusqu'à la conquête romaine.

Le calendrier Julien

Le calendrier romain, ancêtre du nôtre connut bien des vicissitudes avant d'être fixé en 45 avant notre ère, par un décret de Jules César. Il fut à l'origine composé de 10 mois, 4 de 31 jours et 6 de 30, ce qui donnait une année beaucoup trop courte de 304 jours. Janvier et février furent ajoutés sous Tarquin ou Numa, 355 jours étant alors répartis en 4 mois de 31 jours, 7 de 29 et un le 28. Le premier jour du mois correspondait aux calendes, le 5 ou le 7 aux nones, le 13 ou le 15 aux ides. Cette année, comme celle des Chaldéens ou des Grecs, étant trop courte, les Romains eurent aussi recours aux mois intercalaires: un mois de 29 jours tous les 2 ans. C'est pour remédier au désaccord qui subsistait entre le calendrier et les saisons que la « réforme julienne » fut établie suivant les plans de l'astronome égyptien Sosigène. Elle repose sur l'adoption d'une année de 365,25 jours, soit trois ans de 365 jours et un an de 366 jours. Le jour supplémentaire est ajouté tous les quatre ans après le 24 février (chez les Romains: sexto ante calendas Martii, « le 6e jour avant les calendes de mars ») et est nommé bis sexto (« le 6e jour bis ») ante calendas Martii, d'où découlent les expressions « jour bissextile » et « année bissextile ». L'année est divisée en 12 mois qui ont alternativement 31 et 30 jours les années bissextiles, février n'ayant que 29 jours les années normales. Ce n'est que plus tard, quand le 8e mois fut dédié à l'empereur Auguste (Augustus, août) qu'on lui attribua 31 jours, pour le rendre égal au mois dédié à Jules César (Julius, juillet). Ce jour fut retiré à février qui, ainsi, a 28 jours les années normales et 29 jours les années bissextiles.

Le calendrier grégorien

C'est le calendrier presque universellement adopté de nos jours. Il diffère peu du calendrier julien. L'année julienne de 365,25 jours est légèrement supérieure à l'année tropique, la différence tant d'environ 3 jours tous les 400 ans. Au XVIe siècle, l'avance du calendrier sur le Soleil était de 10 jours; c'est pourquoi le pape Grégoire XIII, pour retrouver la coïncidence, coupa 10 jours de l'année 1582: à Rome, le vendredi 15 octobre succéda au jeudi 4 octobre- pour éviter à l'avenir un semblable décalage, il fut décidé que les années séculaires désormais ne seraient plus bissextiles, sauf si toutefois leur millésime était divisible par 400 (1600, 2000 2400...). L'année grégorienne moyenne devient alors égale à 365,2425 jours; l'excès par rapport à l'année tropique n'est plus que de 3/10000 soit 3 jours en 10000 ans, ce qui constitue une précision suffisante pour les besoins actuels.

Le calendrier grégorien fut adopté aussitôt par la majorité des nations catholiques romaines - la France pour sa part l'adopta dès le mois de décembre 1582, où le dimanche 9 fut immédiatement suivi du lundi 20 - puis petit à petit, par les autres pays (Grande-Bretagne 1752, Russie 1918, Grèce 1923). On peut le schématiser ainsi: - Les années normales ont 365 jours et sont divisées en 12 mois inégaux: janvier, 31 j; février 28 j; mars, 31 j, avril, 30 j; mai, 31 j; juin, 30 j; juillet, 31 j; août, 31 j; septembre, 30 j; octobre 31 j; novembre, 30 j; décembre, 31 j. - Les années bissextiles

ont 366 jours, le jour supplémentaire étant ajouté à la fin du mois de février. Sont bissextiles les années dont le millésime est divisible par 4, à l'exception des années séculaires dont le millésime n'est pas divisible par 400.

Le début de l'année grégorienne, comme déjà celui de l'année julienne, est fixé au premier jour du mois de janvier. Cela a pour conséquence de rendre variable la date de l'équinoxe de printemps, qui se situe le 20 ou le 21 mars suivant que l'année est bissextile ou non.

Le calcul de la date de Pâques La date de Pâques, a été fixée, après trois siècles de controverses par le Concile de Nicée en 325. La règle, toujours en usage, est la suivante: « Pâques est le dimanche qui suit le 14^e jour de la Lune [pleine Lune] qui atteint cet âge au 21 mars [équinoxe] ou immédiatement après ». D'après cette règle, Pâques peut donc occuper, selon les années, trente-cinq positions dans le calendrier, du 22 mars au 25 avril inclus. Les calculs réguliers de comput ecclésiastique font jouer les tables dites de lettres dominicales, de cycle de Méton (établi en ~432) et de nombres d'or " Lunes juliennes" (calculées par Denys le Petit au VI^e siècle), ou, pour le comput grégorien, d'épactes rectifiées (à partir de 1582). Mais il convient de noter que, du fait des irrégularités des mouvements lunaires, la date de Pâques se trouve déterminée par ces calculs non sur la Lune astronomique vraie, mais sur une lune fictive, dite lune ecclésiastique ou calendaire; les écarts de phase ainsi observés, d'un ou parfois deux jours, peuvent entraîner une erreur de détermination de la date de Pâques d'une semaine, ou même d'un mois, dans un sens ou dans l'autre.

Encyclopedia Universalis, édition 1985

Le calendrier liturgique

L'Église, suit un calendrier basé à la fois sur le cycle solaire tropique, et sur un cycle luni-solaire pour les fêtes mobiles. Si les fêtes fixes (Annonciation, Nativité, Sainte Rencontre, Transfiguration, Toussaint, fêtes des saints) reviennent exactement à la même date chaque année (selon le calendrier julien ou grégorien), les fêtes mobiles (Ascension, Pentecôte, lectures des évangiles, et par conséquent Carnaval) sont calées sur la date de Pâques. Tout dépend donc de la lune, et de la date de l'équinoxe de printemps, c'est-à-dire du moment où le mouvement apparent de révolution du soleil autour de la terre coupe le plan équatorial de rotation de la terre en passant dans l'hémisphère nord. Le calendrier grégorien, astronomiquement plus "exact" à notre échelle de temps, est actuellement en avance de 13 jours sur le julien, et le sera jusqu'en l'an 2100, où ce décalage augmentera d'un jour.

Les calendriers en usage dans l'Église

Il convient de parler d'abord du "vieux calendrier", pour des raisons historiques, mais aussi parce que c'est le calendrier en usage continu depuis le concile de Nicée, sans aucune modification du comput julien. Les fêtes fixes comme Noël ont lieu 13 jours après les fêtes grégoriennes. De même, la date de l'équinoxe du 21 mars est reportée de ce même délai, ce qui a pour effet de placer Pâques à une date radicalement différente de celle en usage dans les pays occidentaux, puisque la pleine lune peut intervenir lors de la période de décalage. C'est le calendrier suivi par les Synodes Byzantins vieux-calendaristes ou paléohyméologues, Russe, Russe-hors-frontières, Bulgare et Roumaine, qui font opposition aux Églises byzantines modernes au calendrier réformé depuis 1923. C'est d'ailleurs aussi le calendrier suivi par les Églises orientales, Copte, Ethiopienne, etc..., qui n'ont jamais eu à prendre position sur le sujet et qui n'ont par conséquent aucune variation depuis le concile de Nicée.

Ensuite on trouve des Église, dites du "nouveau calendrier" ou julien réformé, qui suivent les fêtes fixes selon l'ordre grégorien, et les fêtes mobiles selon le comput julien, sous l'influence de l'Église grecque, depuis 1924. La rénovation du calendrier procède d'un esprit d'adaptation au monde moderne, tout en conservant la lettre du décret de Nicée pour le calcul de la date de Pâques. Ce sont toutes des Églises byzantines en communion avec le patriarcat de Constantinople, et qui se trouvent majoritairement en occident (France, Benelux, Amérique, Australie, etc...).

Puis on trouve les Église qui ont entièrement adopté la réforme grégorienne, tant pour les fêtes fixes que pour les fêtes mobiles. En effet, Rome, ayant définitivement et quasi universellement redéfini le calendrier, toutes les contrées qui se trouvaient à ce moment crucial de l'histoire sous son immense influence - à la fin de l'empire byzantin et à l'orée de la renaissance - ont suivi le changement sans autre forme de procès. C'est d'ailleurs cette influence qui s'exerça sur les fêtes fixes de l'Église grecque et qui fut à l'origine du changement de 1923, provoquant de ce fait le schisme des vieux-calendaristes. Le calendrier grégorien pur est suivi par l'Église catholique-romaine, par l'Église orthodoxe de Finlande rattachée à Constantinople, par l'Église Catholique-Orthodoxe de France, par de nombreuses paroisses occidentales du Patriarcat d'Antioche en Amérique et par notre Église.

Qui a raison?

Est-ce bien là une vraie question?

La prudence la plus extrême semble de mise.

La règle du Concile de Nicée demande deux choses : 1) Dans l'esprit : que tous les chrétiens fêtent Pâques à la même date en signe d'unité (et si possible bien entendu les fêtes fixes). 2) Dans la lettre: que la date de Pâques serait désormais calculée selon l'exactitude astronomique de l'époque, établie par l'Église d'Alexandrie (actuelle Église Copte). A la lumière de cette explication, il est clair que le jeu politique de l'Église catholique-romaine au XVIe siècle fut une faute majeure au regard de l'esprit de Nicée, qui prime sur la lettre. Seul un Concile Oecuménique pouvait changer le calendrier, surtout à une époque où le rôle joué par l'Église dans la société était prépondérant.

Malheureusement, à la suite du schisme de 1054, Rome, revendique l'exclusive autorité oecuménique. Le dialogue sur ce plan reste pour le moment un dialogue de sourds. Malgré tout, depuis le temps, l'usage du calendrier grégorien s'est généralisé dans le monde occidental, sauf pour les Église orthodoxes de la diaspora, qui gardent une fidélité exclusive aux traditions de leurs églises nationales respectives.

En conclusion

Ces questions de calendrier n'ont pas de réponse simple, .

L'argument du nombre est à rejeter, car, en matière d'Église, les chiffres et les statistiques ne sont pas de grande valeur.

L'argument pratique, pour des questions de vacances des enfants lors des grandes fêtes, trouve un écho pastoral, avec le désavantage d'avoir à lutter contre la massification commerciale des reliquats sociologiques de ces fêtes et le danger d'assimilation à l'esprit du monde, voire une suspicion d'inféodation à Rome.

L'argument du choix de l'unité garde toute sa valeur, mais reste impraticable dans ce monde disloqué, où on fuit devant les responsabilités, ce qui ne résout pas les situations de crise, même dans l'Église.

L'argument de la fidélité absolue à la Tradition est entaché par les scandaleuses querelles des zélotes, qui n'en finissent pas de se séparer les uns des autres et d'enfanter de nouveaux synodes, affaiblissant le témoignage chrétien. De leur côté, les structures ecclésiales rigides et lourdes conservent l'ancien style par impossibilité de changer souffrent de l'excès contraire, un immobilisme étouffant. D'ailleurs pourquoi changer?

L'argument scripturaire (et par conséquent astronomique) garde lui toute sa valeur ontologique et pratique : le respect de la marche des luminaires, qui dictent le temps de Dieu, donc le temps cosmique, lequel est manifesté dans le monde par le rythme des saisons, est justifié par le récit de la création Gn1:14-19. C'est peut-être le meilleur des arguments. C'est d'ailleurs celui qui prévaut dans la proposition d'Alep qui propose un calcul astronomique, en prenant les astres vrais et la référence du méridien de Jérusalem (on ne saurait mieux proposer) pour une observation nicéenne de la date de Pâques, et bien entendu des fêtes fixes à la date solaire exacte.

Pour ceux qui n'ont pas de raisons historiques de faire comme ceci plutôt que comme cela, l'affaire reste finalement une question de choix.

Notre position

N'étant pas rattachés juridiquement à une Église patriarcale, qu'elle soit catholique-romaine ou orthodoxe, étant une Église orthodoxe purement occidentale oeuvrant pour le rétablissement des saintes valeurs sur ce continent, ayant pu choisir consciemment notre rythme, ayant pesé le poids de la règle, de l'esprit et de la lettre, de l'histoire, de la Tradition, du cosmos, de la sainte obéissance, de devoir et du droit, des besoins des âmes et de l'urgence des temps, l'Église Orthodoxe Celtique choisi de suivre le **comput grégorien** pour le temps liturgique, faute de mieux. Par référence à son Église-mère, l'Église Syrienne d'Antioche, elle prend comme nouvel-an liturgique le premier dimanche de novembre.

Ce choix restera valable tant que le plérôme de l'Église n'aura pas retrouvé une unité de comportement, par exemple en suivant la proposition d'Alep, ce qui obligerait chaque Église à faire un pas vers l'unité, abandonnant avec humilité une position campée, pour le plus grand bien de tous.

Nous ne portons aucun jugement et respecterons toujours le choix de ceux qui ont d'excellentes et vénérables raisons de faire autrement que nous, quels qu'ils soient. Nous prions Dieu pour que le poids de nos erreurs à tous ne soit pas cause de scandale pour les petits enfants de Dieu, ni cause d'aigreur et d'acédie pour les frères dans le Christ, répandus dans le monde qu'Il a créé pour que tous puissent y vivre en paix Son Saint Evangile pour leur propre salut.

Nous prions et continuerons à prier pour qu'un jour, il se trouve une autorité suffisamment juste, puissante et sage, pour régler en paix ce différend parmi tant d'autres, et que la prière de Jésus au jardin de Gethsémani trouve dans les Églises - conduites par les hommes toujours et par le Saint-Esprit parfois - un écho fédérateur, qui pourra alors témoigner avec fierté au monde entier du respect de la valeur sacrée de l'héritage reçu et à transmettre.

P. Dimitri

L'ethos orthodoxe : définitions, limites, développements

Le mot ETHOS est un terme d'origine grecque se trouvant dans la langue française (Grand Littré) de rhétorique ancienne qui en qualifie la partie qui traite des mœurs. Son usage est une caractéristique de l'Église orthodoxe, car il n'est plus appliqué ailleurs dans la langue française, autrement que par moquerie, pour signifier un caractère précieux. Il est donc à utiliser avec précaution.

Les mœurs, donc le comportement, ont, en dehors des grandes lignes de la morale inspirée par les dix commandements de la loi, une application locale, propre à chaque Église. C'est donc dans un sens conventionnel que l'on doit aborder l'ethos, le caractère absolu étant réservé à l'essence du dogme. Ce qui est valable dans une partie du monde ne l'est pas forcément ailleurs et inversement.

On entend souvent dire dans le monde occidental que l'ethos de telle Église ou communauté n'est pas orthodoxe. De quoi cela provient-il et que cela signifie-t-il ? Peut-on caractériser un ethos purement orthodoxe, et dans cet ethos, quelle est la part indissoluble du comportement orthodoxe et celle, surajoutée, de la coutume locale ou d'importation ?

Il y a un lien très étroit entre la Tradition et l'ethos, de même entre l'ecclésiologie et l'ethos ou le droit canon et l'ethos. Ils ne sont pas à confondre pourtant.

L'ethos regroupe sous une même bannière ce qui de l'extérieur pourra être interprété comme orthodoxe, par rapport aux autres religions ou traditions religieuses chrétiennes. Il ne faudra cependant pas confondre le domaine orthodoxe et le domaine spécifiquement oriental, qui, bien qu'étant de nos jours prépondérant, même en occident, ne constitue rien de plus qu'une (une plusieurs) expression particulière de l'Église locale. De même, le titre "orthodoxe" est revendiqué exclusivement par le monde byzantin, qui en a fait un synonyme de communion Chalcédonienne. Rien de plus faux. L'orthodoxie dépasse très largement les bornes du monde chalcédonien. Cette vision est inspirée par une prétention impérialiste (d'origine historique) à la régence universelle de l'Église, propre à l'Église de Rome, puis à l'Église de Constantinople, après le grand schisme de 1054.

La problématique de l'ethos

Passons en revue la problématique de l'ethos, en la traitant sous l'angle du rite, qui est le plus apparent et le plus aigu, sachant que d'une manière ou d'une autre, toutes les autres parties, expérience de sainteté, vie spirituelle, iconographie, ecclésiologie, vie sociale et vie privée seront touchées.

Chaque Église a sa tradition rituelle particulière, voire locale. Dans l'orthodoxie le rite byzantin prédomine largement, que ce soit en Grèce, en Russie ou dans les Balkans (rite byzantin-slavon), et dans la diaspora en occident. On devrait dire les rites byzantins. Car on ne trouve pas toujours les mêmes pratiques spécifiques (par exemple au niveau des rites mortuaires) suivant les pays, même si le texte est identique. La couleur musicale du ton liturgique fera qu'on reconnaîtra facilement un chant grec d'un chant russe, ou roumain.

L'usage de l'octoèque, c'est-à-dire de huit tons liturgiques (ou modes de composition) est très répandu, en orient tout comme en occident ancien, mais il n'est pas spécifique à toute l'Église. Dans le monde romain on remarque aussi la présence de huit tons (ou modes) grégoriens ou pré-grégoriens. Ceux-ci ne peuvent être exclus d'un ethos orthodoxe, même s'ils ont été l'usage exclusive de l'Église primitive de Rome qui ne

porte pas l'étiquette spécifique "orthodoxe" mais qui peut légitimement revendiquer cette orthodoxie. Les Église orientales ont elles aussi leurs propres modes de chant. L'ethos orthodoxe en ce sens ne pourra s'appliquer à l'usage exclusif d'un mode de chant par rapport à un autre, ou d'un mode de chant qui devienne un critère définitif de l'orthodoxie. L'atmosphère qui règne lors de la célébration d'un rite, est souvent interprétée par les convertis occidentaux de fraîche date comme étant synonyme d'ethos orthodoxe. D'où une confusion possible et regrettable. L'ethos n'est pas une question d'atmosphère.

Ce qui par contre est caractéristique de l'orthodoxie c'est la présence indispensable de certains éléments essentiels des rites, en particulier le canon de la divine liturgie. On verra ainsi un vaste panel de formes rituelles, des plus riches aux plus dépouillées, sans que l'une doive forcément avoir la prépondérance sur les autres, puisque le critère est théologique et dogmatique et non formel. Ce qui est orthodoxe dépend de l'unité de la foi, qui ne doit pas être confondue avec son uniformité. Les diverses expressions, plus ou moins riches, sont toutes complémentaires les unes des autres. Un rite dépouillé de type cistercien aura dans son cadre d'expression tout autant de valeur spirituelle qu'un rite oriental. Le ressenti de cette valeur est de nature purement conventionnelle, donc relatif.

Le critère de la richesse du développement de la forme liturgique, qui aboutit à un sommet incroyable dans le typikon du Mont Athos, n'est pas plus une norme applicable dans le monde entier. A chaque tradition sa culture, et à chaque culture sa tradition. On trouve des rites simples et cependant complets (surtout en occident pré-roman) et des rites chargés, complexes, et souvent encombrés (dans les cours impériales de Rome ou de Constantinople).

Faut-il importer l'ethos oriental pour être ou se sentir orthodoxe ?

L'importation d'un ethos ne peut se faire in extenso que dans le cas de communautés de la diaspora, très fermées, héréditairement et culturellement pures. Par exemple, les arméniens, ont des paroisses en occident, et perpétuent leurs traditions de façon interne sans jamais les mélanger ou les assimiler à d'autres. Ils ne reçoivent pas non plus les occidentaux dans leurs églises, ni aux différents rites. Cette attitude est une option culturelle, qui permettra à la diaspora de garder sa cohésion en ayant pour moteur et lien le critère le plus élevé, celui du spirituel. Elle peut de cette façon se perpétuer en conservant une identité propre, garante de sa force intérieure et en quelque sorte réserve de puissance pour la reconstruction de la grande Arménie chrétienne, après les affres des persécutions ottomanes et bolcheviques. A terme, ces formes sont appelées à évoluer, par l'apparition des inévitables mariages mixtes, à moins de faire passer cet état d'esprit pour une particularité inamovible de l'essence culturelle. De ce point de vue, la conservation de l'ethos primitif est absolument indispensable.

Certaines Églises, comme l'Église Ethiopienne, ne sentent pas encore confrontées à ce problème, mais elle devront le faire sous peu, car avec les émigrations croissantes, elle ne pourront indéfiniment couper de la grâce des sacrements les ressortissants de ces pays qui auront la malchance d'être déracinés de leur terre. De plus, la très forte pression sociale exercée dans le pays d'origine par l'Église mère fera le lit de l'athéisme de demain en dehors de la zone géographique d'influence. Le manque de formation religieuse des jeunes émigrés sera aussi une très importante pierre d'achoppement pour la continuité de la foi en dehors du pays d'origine.

La survivance d'un ethos en dehors de son contexte n'est donc pas un critère apostolique au sens pastoral de l'Église universelle c'est-à-dire catholique et orthodoxe. En fin de compte elle sera ressentie comme une forme périmée, qui entraînera dans sa

chute la pratique religieuse et pour couronner le tout l'affaiblissement de la foi chrétienne.

L'altération de l'ethos

Pour les Églises qui ont une diaspora plus nombreuse et plus assimilante, comme les syriens, les russes, et les grecs par exemple, on remarque une modification de l'ethos en plusieurs stades. Premièrement la lecture des textes sacrés dans la langue locale. Puis la traduction des rites et leur célébration alternée en langue originale et en langue locale, en fonction des besoins et de la répartition linguistique au sein de la paroisse. Puis l'abandon progressif des rites en langue originale, qui souvent se passe avec la perte de la langue sur une ou deux générations, suivie de la désaffection de la fréquentation du culte par assimilation au monde occidental moderne, et finalement la fermeture de la paroisse comme ce fut si souvent le cas pour les russes de France. La conservation de l'ethos primitif est donc une nécessité pour autant que la communauté conserve une unité nationale de pensée et de vie suffisamment forte pour perdurer. Dans le cas contraire elle devient contre productive, pour utiliser un mot moderne.

Des solutions ?

L'autre option à l'alternance des rites est la création en parallèle de paroisses de langue locale, corollaire à la formation et l'ordination de clergé indigène, puis finalement la possibilité de développer des communautés basées sur le rit occidental. Certaines expériences très réussies sont conduites par l'Église syrienne en Amérique. A ce stade il règne le risque d'une grande confusion, voir d'amalgames pas toujours très heureux. Que dire de la célébration de rites occidentaux (messe latine) et son mélange avec un ethos oriental : dévotions, ornements, icônes? A nouveau le problème se pose : quel rit utiliser, selon quel mode comportemental?

La réponse est donnée sous deux formes. L'adaptation ou synthèse, la création ou rénovation. De la première nous avons déjà parlé. La création ou rénovation est-elle une alternative valable? Dans quelle mesure l'apparition de rites nouveaux, ou restaurés, deviendra-t-elle une alternative valable et viable, pour l'occident, puisque c'est ici l'enjeu d'une orthodoxie occidentale qui se manifeste ?

Création ne veut pas dire invention pure et simple. Les bases scripturaires et historiques doivent être respectées, dans la mesure où ces dernières en particulier sont accessibles. Il s'agit donc d'user à la fois de liberté et de respect. Revivifier ce qui est enfoui, restaurer ce qui est oublié, tenir compte des erreurs passées pour ne pas réhabiliter un contexte défavorable, ne pas avoir de complexes, ne pas singer l'orient, ne pas sortir du cadre strict de la plus authentique tradition. Tel est le défi posé. D'autre part, les acteurs de cette création doivent être héréditairement intégrés dans le contexte pour être réellement concernés. Cela conduit à une prise en charge de l'occident par lui-même, et non à cette forme d'infantilisation que l'on observe chez les convertis occidentaux, qui somme toute ne font que revenir à la foi primitive de leur propre Église plutôt que de se convertir.

En suivant cette ligne, les responsables de la création doivent étudier autant qu'expérimenter avec circonspection, en tenant compte des pratiques locales et de ce qui relève d'une force traditionnelle et spirituelle véritables, et en laissant de côté les agrégats lourds des influences historiques de la politique, qu'elle soit civile ou ecclésiale. En deux mots : maigrir et muscler. Le tout avec audace, intelligence et une fois de plus : avec respect.

Quel est donc le sens du critère byzantin (pour ne citer que celui-là) dans un monde occidental en perte de racines spirituelles d'un côté et en recherche de ses propres racines de l'autre ? Bien entendu le phénomène est radicalement minoritaire et le restera probablement, du moins, tant que l'ethos formé ou à reformer (voir réformer) ne sera pas pleinement ressenti par le pratiquant de base, et qu'il n'aura pas la possibilité de constater ce qui doit devenir une évidence.

En conclusion, l'ethos d'une Église locale est l'incarnation de la pratique orthodoxe (orthopraxie) dans la culture locale, il rassemble les fidèles dans le sentiment du partage de l'unité ecclésiale, il est le symbole de cette unité vivante, qui à la fois permet de distinguer le courant spirituel et de l'intégrer dans le vécu de toute l'Église. Il est une dynamique vécue, un repère indispensable à la définition identitaire d'une communauté spirituelle. Il permet à l'Église locale d'être à la fois catholique et orthodoxe. L'ethos est un critère spirituel de vie ecclésiale en Jésus-Christ, manifestant les aspects multiples de la richesse infinie que Dieu a voulu pour le bien de la création.

P. Dimitri

Sept points de réflexion sur l'esprit et la spiritualité de l'Église Orthodoxe Celtique

Il y a juste un quart de siècle, le monastère Sainte-Présence succédait à l'ermitage de saint Tugdual. Si l'on jette un regard en arrière, la friche qui envahissait l'ermitage abandonné avait le goût des temps aventureux pour les jeunes moines que nous étions. Nous avons défriché, sarclé et bâti avec des frères et des sœurs attirés par la soif de construire une Église nouvelle. Ce ne fut pas facile et le temps d'enthousiasme passé, les épreuves sont venues pour éprouver notre fidélité et notre foi. Toute Église est nécessairement éprouvée car il est impossible de connaître la volonté de Dieu sans se sanctifier : *l'or est éprouvé dans le feu, et les élus dans la fournaise de l'humiliation. Mets en Dieu ta confiance et il te viendra en aide, suis droit ton chemin et espère en Lui.* (Sir 2, 5-6).

Les tentations n'ont pas manqué et la plus tenace d'entre elles fut de se sentir vulnérable face aux jugements des Églises établies. Des frères et sœurs nous ont quittés au motif que nous n'étions pas canoniques et qu'il était folie de restaurer une Église, fut-elle de fondation apostolique. Aujourd'hui, nombreux sont les groupes ecclésiaux dont la préoccupation majeure est de ressembler, par mimétisme, aux grandes Églises historiques, à défaut d'avoir une reconnaissance canonique. Nous ne jugeons pas ces mouvements. Peut-être ont-ils un rôle à jouer dans l'évolution des traditions dont ils se réclament, mais cela ne fut jamais notre préoccupation. Nous croyons à l'unité de l'Église universelle, mais nous sommes convaincus de la mission que nous avons reçue de nos pères et il est impossible de ne pas y être fidèle, à moins de renier ce que nous avons promis en entrant dans l'E.O.C. Ce synode a pour vocation première de vérifier cette mission et de contrôler si le vaisseau de notre Église est bien dans la direction que nos pères nous ont indiquée.

Nous sommes les fils et les filles du vent d'ouest, ce vent qui souffle de l'Océan et se répand sur les terres jusqu'au cœur de l'Europe. Ce que nos pères ont semé et planté est encore visible de nos jours en maints endroits et voici qu'une moisson nouvelle se lève : *Levez les yeux et regardez les champs, ils sont blancs pour la moisson* (Jn 4, 35). Cette parole nous est adressée directement aujourd'hui. Nous devons être sans crainte et fiers de porter au monde la promesse dont nous sommes les héritiers. L'Église Celtique est promise à un grand destin, n'en doutons pas, car Dieu est le nautonnier qui la guide !

La restauration de l'E.O.C est semblable à une maison que l'on bâtit. Toute charpente est construite sur des fondations qui lui donnent sa forme. Quelles sont nos fondations ? Quels sont les piliers sur lesquels la charpente repose ? C'est ce qu'il nous faut déterminer d'abord avant d'élaborer les structures qui font la richesse propre à chaque ethos.

Nous proposons sept points qui sont aussi sept questions, sur lesquels nous pourrions structurer notre synode et l'orientation de son travail pour les mois à venir. Nous avons esquissé quelques notions générales qui demandent à être développées. Bien entendu, il y a d'autres questions, d'autres sujets qui seront abordés, notamment certains articles de notre constitution qui ont besoin d'une retouche ou des amendements. Nous pensons néanmoins qu'il nous faut déterminer des points particuliers essentiels à la vie et la pérennité de l'E.O.C. Ce synode doit saisir l'essentiel de ce qui doit fonder notre Église pour les temps proches à venir et dégager un plan de réflexion pour l'année en cours. Lorsque nous aurons couché noir sur blanc un texte qui paraîtra définitif, nous le porterons à la connaissance de l'ensemble des fidèles pour approbation. Ce n'est seulement lorsque les suggestions

et amendements auront été discutés et ajoutés que le Saint Synode l'adoptera. Il se passera donc plusieurs mois avant de terminer le travail en cours, mais c'est le moment de nous engager dans la réalité d'une Église telle que nous la concevons aujourd'hui, sans séparation ni clivage entre clerc et laïcs. Voici les sept points :

1. La nature charismatique de l'Église et le monachisme
2. Les différents ministères et les charismes dans l'Église
3. La Liturgie eucharistique et le rit « Orthodoxe Celtique »
4. Catholicité et unité de l'Église (œcuménisme)
5. Les principaux critères de l'ethos de l'E.O.C
6. La pauvreté et non-possession de soi et des biens
7. La sanctification de la création

1. La nature charismatique de l'Église et le monachisme

En 313, l'empereur Constantin fit entrer l'Église dans le giron de l'empire romain. Le droit pénétra en profondeur l'ecclésiologie et même la théologie de l'Église, altérant gravement sa nature charismatique. Si l'ensemble des Églises du bassin méditerranéen furent transformées, il n'en fut pas ainsi de l'Église Celtique. A l'écart de l'empire, elle conserva la structure charismatique des temps apostoliques. Le monachisme qui se développa à partir du 3^e siècle en Egypte, en réaction à la sécularisation de l'Église, eut une profonde influence sur les communautés de l'Église Celtique. Nous devons donc concevoir notre Église sous ses deux aspects majeurs qui se complètent admirablement.

Selon l'ecclésiologie paulinienne, Il y a diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministère, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. [...]Mais tout cela c'est l'unique et même Esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend. (1 Co 12, 4-6. 11).

Dans son livre *L'Église du Saint-Esprit*, le père Afanassieff a clairement analysé les dérives des Églises historiques par rapport à cette ecclésiologie sur laquelle toutes les communautés primitives se fondaient. La hiérarchie des ministères devint une hiérarchie juridique et non plus charismatique. Le clergé devint une caste séparée des fidèles et le charisme du peuple royal ainsi que tous les charismes en général furent altérés. Cette étude magistrale restitue avec bonheur l'ontologie de l'Église telle que le Seigneur la définit. Nous pensons qu'il est essentiel d'y revenir pour ne pas copier les erreurs et déviances qui ont pénétré les Églises en général. *L'Église s'est actualisée le jour de la Pentecôte par l'Esprit et dans l'Esprit. L'Église est le lieu où agit l'Esprit ; et l'Esprit est son principe de vie et d'activité. L'Église vit et agit par l'Esprit, à l'aide de dons charismatiques que Dieu distribue en elle, comme il le veut. La grâce est l'« unique moteur » de tout ce qui se passe au sein de l'Église. La tradition a son origine dans l'Esprit, et non dans les actions humaines. Au premier jour de la Pentecôte, l'Église se présente déjà avec les principes fondamentaux de son organisation, qui se fonde, elle aussi, sur le même Esprit qui la fait exister. "Par conséquent, le principe organisateur dans l'Église, c'est l'Esprit ; et il exclut tout autre principe, parce qu'il serait extérieur à elle. (L'Église du Saint-Esprit – N. Afanassieff).* Il est donc fondamental, de veiller dans nos communautés, à la présence de l'Esprit sur le juridique et le formalisme liturgique par une actualisation des charismes dans le peuple de Dieu et par une nette définition

des ministères quelle que soit leur nature. Tous les charismes ne sont pas des ministères et tous les ministères ne sont pas égaux dans leur importance. Il est bon de préciser qu'aucun ministère ne peut ajouter rien de plus que ce que le baptême a déjà donné en plénitude. Un ministère est un don lié à une fonction et non « un plus » qui serait au-dessus de l'Église : *Il n'y a plus ici ni juif, ni grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus ni homme, ni femme : car tous vous êtes un en Jésus-Christ* (Gal 3, 28).

La spiritualité monastique qui a si profondément marqué l'Église celtique a justement préservé la nature charismatique de l'Église. La base de la vie monastique est l'abandon de toute volonté propre pour vivre au mieux le premier commandement : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toute ta force et ton prochain comme toi-même* (Luc 10, 27). Nulle part ailleurs, la nature charismatique de l'Église ne fut préservée autant. Les monastères restent pauvres et libres de toute influence du monde. Dans les monastères tous les moines vivent sous une même règle et ne possèdent rien en propre. La prière incessante va de paire avec la pratique de la charité envers tous les frères. La diversité des dons pouvait se manifester dans le seul souci du bien commun et dans l'oubli de soi. Ici, aucun ministère n'accorde le moindre avantage personnel ni ne favorise un projet personnel.

Dans l'Église Celtique, beaucoup d'abbés furent évêques, mais il n'était pas rare de voir des évêques vivant comme de simples moines. Leur ministère n'en était pas moins considéré comme essentiel à la vie sacramentelle de l'Église. Il n'était pas question qu'il soit associé avec une position sociale dominante. Cependant, les nombreux monastères, et l'importance qu'ils jouèrent dans la vie de l'Église Celtique n'occultèrent pas le caractère épiscopale de son ecclésiologie. Des évêques bretons siégèrent au concile gaulois de Bourges en 461 ou au concile d'Arles vers 470. Les Celtes avaient une Église qui combinait la conception de l'Église locale d'un saint Ignace d'Antioche au sein de laquelle les monastères affirmaient le caractère eschatologique de la foi et confirmaient sa nature charismatique par de nombreux exemples parmi les moines d'une même communauté.

Nous aurons donc à développer et affirmer cet aspect qui devrait être plus fortement marqué dans notre Église que dans nulle autre. La spiritualité monastique, propre à toutes les Églises orthodoxes est au cœur de la vie de l'Église Celtique et met en relief sa nature charismatique, car, contrairement à ce nous constatons dans les Églises de l'empire, les moines étaient en même temps des apôtres prêchant la foi au milieu du peuple. C'est exactement ce que saint Tugdual, notre fondateur à Saint-Dolay, a enseigné dans ses écrits. Son enseignement, avec celui de nos pères, est donc la fondation sur laquelle notre Église se construit.

2. Les différents ministères et les charismes dans l'Église

Il est impossible d'exercer un charisme ou un ministère dans l'Église sans le ministère de la hiérarchie qui est le principal ministère de l'Église. *Au moment de leur apparition, les Églises locales comportaient le ministère du proestôts. Les apôtres furent leurs premiers proestôtés ; ensuite, ce furent les évêques-presbytres établis par les apôtres. Les Églises locales participaient activement à l'institution de ce ministère, car il avait lieu au cours de l'assemblée eucharistique. Elles devaient en assurer la continuité, à partir du moment où il fut institué par les apôtres.* Chaque ministère avait son origine dans un don de l'Esprit Saint donné à la communauté à travers un des ses membres. *Cette élection était la reconnaissance de la volonté de Dieu : l'Église locale élisait en vue du ministère ceux qui étaient prédestinés par Dieu. Ils sont pasteurs parce que Dieu les a prédestinés et établis par l'envoi de dons charismatiques, et non, parce qu'ils ont été élus par le peuple pour son service. Ils servent l'Église parce qu'ils ont un charisme particulier en vue de leur*

ministère, et réciproquement (idem). Le ministère de pasteur fut le premier de tous les ministères parce qu'il est fondamental pour la vie de l'Église. Saint Paul évoque plusieurs charismes dont certains sont l'objet d'un ministère, mais dont l'importance diffère selon sa nature, voir absent dans certaines communautés. Tout service ou fonction dans l'Église était perçu comme un charisme donné par Dieu pour le service des frères et sœurs. Il n'était pas nécessairement permanent et un membre de l'Église ne pouvait se l'accaparer. Il est important d'éviter cette notion chère à l'esprit du monde, qu'un charisme est définitivement acquis et qu'il est donné pour soi. Au contraire, un charisme appartient à l'Église qui le reçoit à travers un de ses membres.

L'un des charismes qui doit retrouver sa place dans l'Église est celui du sacerdoce royal des laïcs. Le peuple royal possède le charisme du discernement et de l'épreuve. Définir ce charisme suppose une vision claire de la nature charismatique de l'Église. C'est ainsi que nous serons capables de discerner également un autre sacerdoce ou charisme qui préoccupe la conscience de notre temps : celui de la femme (diaconesse, virginité et maternité spirituelle) La revendication des femmes, dans certaines Églises à présider l'assemblée eucharistique, montre la perte du sens de l'altérité entre l'homme et la femme. Dans l'antiquité, certaines choses allaient de soi, sans pour autant être le reflet d'une société où les femmes n'avaient pas la même considération que chez les Celtes. Nous affirmons l'absolu égalité des sexes, mais aussi le droit de considérer la bipolarité masculine-féminine comme une réalité donnée par Dieu. S'il y a diversité de dons, certains ont leur origine dans une polarité plus spécifiquement féminine ou masculine. Des études intéressantes ont ouvert des pistes qui peuvent nous servir de bases pour explorer un domaine que nous avons déjà abordé dans nos conférences.

3. La Liturgie eucharistique et le rit occidental ancien

Le centre et la source de toute vie dans l'Église est la Liturgie eucharistique. On comprendra l'importance que nous attachons à posséder notre propre rit. La Liturgie eucharistique fonde l'Église, car le Seigneur Lui-même a établi son Église sur la dernière cène. En elle, s'actualise toute l'œuvre rédemptrice du Christ jusqu'à la fin des temps. Tous les actes et toute la vie du Chrétien sont assumés dans la célébration de la Liturgie eucharistique. Elle est l'expression de la vie du Corps du Christ qui nourrit tous ses membres et les sanctifie. Elle inspire, édifie, fortifie en vue de la sainteté tous les membres du corps du Christ. Elle incorpore toute la création car elle est elle-même appelée à la sanctification. Tous les laïcs doivent prendre conscience de leur place de co-liturgies dans la célébration eucharistique.

L'ecclésiologie de l'Église est une ecclésiologie eucharistique : *Là où il y a un évêque, doit exister une assemblée de fidèles, car là où il y a le Christ, là aussi l'Église universelle » (Ignace d'Antioche) et là où est l'Église, là aussi est l'Esprit de Dieu ; et là où il y a l'Esprit de Dieu, là est l'Église et la plénitude de la grâce.* L'assemblée eucharistique avec l'évêque qui la préside est l'Église en sa plénitude. Cependant, elle doit être en accord parfait avec l'Église selon les règles établies par le Saint Synode.

Jusqu'à ces derniers temps, nous n'avions pas de Liturgie dite « celtique ». On a d'ailleurs longtemps pensé qu'on ne pouvait plus reconstituer la Liturgie de nos pères. Les sources semblaient perdues. On ne manquait pas de nous faire remarquer que ce handicap plaiderait en défaveur d'une tentative de restauration de l'Église Orthodoxe Celtique. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas ! Il reste que nous devons être convaincus de la nécessité d'avoir une Liturgie propre à notre Église. Trois questions essentielles se posent :

1. Une Liturgie abandonnée depuis des siècles est-elle encore valable ?
 - o Réponse : la Liturgie celtique appartient à la famille liturgique mozarabe qui n'a jamais cessé d'être célébrée en Espagne. Il y a

donc continuité et la Liturgie celto-gallicane peut apporter un soutien et une richesse considérable qui permettrait à ce courant de retrouver sa juste place parmi les courants liturgiques historiques.

2. Sommes-nous certains de restaurer la Liturgie de nos pères celtes ?
 - Réponse : oui, puisque nous avons assez de documents anciens qui en ont conservé l'essentiel et que ce travail est l'aboutissement de travaux de spécialistes depuis plus d'un siècle.
3. Cette Liturgie restaurée ne risque-t-elle pas d'être trop archaïque et, par conséquent, dépassée par rapport au développement dogmatique de l'Église à travers les siècles ?
 - Réponse : non ! la Liturgie eucharistique est une offrande d'action de grâce à Dieu, pas un condensé de théologie dogmatique. Elle est le reflet d'un ethos. Elle a souvent été alourdie par les usages et coutumes locales au fil de l'histoire. Ce n'est pas le cas pour notre Liturgie. Il reste que nous aurons la tâche de l'adapter à notre temps sans trahir le fond et la forme propre.

Pour terminer, une remarque s'impose : Liturgie orthodoxe ne signifie pas Liturgie orientale. L'Occident est orthodoxe depuis 2000 ans !

La réforme des textes s'accompagnera naturellement d'une réforme du chant. Nous devons nous inspirer de nos racines celtiques, mais en prenant soin de distinguer entre chants sacrés et chants religieux. Comme l'iconographie, le chant sacré comporte des règles que l'on ne peut transgresser. La difficulté réside dans le fait de créer un chant liturgique adapté à une poésie liturgique en Français. Cependant, nous pourrions trouver de bonnes indications dans des méthodes comme celle que propose l'ensemble « Venance-Fortunat » ou Marcel Perez. Nous serons mieux préparés pour rechercher les vieux chants sacrés celtiques parvenus jusqu'à nous et qui peuvent nous inspirer. Evidemment, nous aurons grand besoin de l'aide de la grâce divine.

Hormis, la Liturgie de Saint-Jacques qui peut être célébrée par référence à l'Église Syriaque de laquelle nous tenons notre filiation apostolique depuis 1866, mais pas comme Liturgie principale, nous ne voyons pas la nécessité d'adopter une autre Liturgie orthodoxe, bien qu'il ne soit pas interdit de les célébrer en certaines occasions.

4. Catholicité et unité de l'Église (œcuménisme)

Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des Cieux est à eux.

Heureux les doux, car ils posséderont la terre.

Heureux les affligés, car ils seront consolés.

Heureux les affamés et assoiffés de la justice, car ils seront rassasiés.

Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde.

Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu.

Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

Heureux les persécutés pour la justice, car le Royaume de Dieu est à eux.

Heureux êtes-vous quand on vous insultera, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement contre vous toute sorte d'infamie à cause de moi.

Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux : c'est bien ainsi qu'on a persécuté les prophètes, vos devanciers.

(Mat 5, 3-12)

En rappelant le sermon sur la montagne, nous voulons montrer que nous n'avons rien à défendre. Telle fut notre profession de foi lors de notre conversion en 1973 à Montpellier. Il est frappant que saint François d'Assise, à la suite de nos pères celtes dont il est le disciple direct, n'a jamais défendu quoi que ce soit : ni bien matériel, ni doctrine, ni tradition, ni son Église etc. Une seule chose le hanta toute sa vie : l'Amour n'est pas aimé ! La désolante division des Églises tient davantage de la politique et de la possession, voir de positions à défendre que de la foi en Christ. Telle ne furent jamais l'attitude des saints Colomban, Colomba, Tugdual de Saint-Présence etc. et pour cause !

Nos pères concevaient l'Église comme indivise et ne pouvant appartenir à une faction se réclamant de la vraie foi. Les querelles dogmatiques ont servi monstrueusement de prétexte à des ambitions passionnelles. Comme nous l'enseigne notre saint Tugdual, il n'y a que l'absolu de Dieu qui doit être notre préoccupation dans notre vie.

La foi orthodoxe de l'E.O.C doit-elle se confondre avec les querelles dogmatiques qui ont divisé les Églises ? L'Église peut-elle se réduire à l'une des institutions qui se réclame d'une plénitude de la foi que les autres n'auraient pas ? Dans un article publié en arabe en 1972, dans la revue Al-Nour (la Lumière) au Lyban, le père Matta El-Maskîne écrit : *L'Église est bien plus grande que l'homme ! Elle est même plus grande que les cieux et la terre, car l'homme n'a jamais rempli l'Église et ne la remplira jamais, même si le monde entier avec toutes ses structures, toutes ses croyances passées et futures étaient sauvé. Car le seul qui remplit l'Église, c'est le Christ. Car Il est Lui-même la plénitude parfaite qui seule peut « remplir tout en tout » (Eph 1, 23) : l'homme, son intelligence, le temps et l'espace ! Le monde entier, les cieux et la terre ne peuvent contenir l'Église. Tout au contraire, c'est l'Église qui contient largement la terre et les cieux de l'homme. L'Église est la nouvelle création, le ciel nouveau et la terre nouvelle, l'homme nouveau [...] Aussi l'Église, de par son caractère universel, est-elle plus grande que l'homme, que ses concepts, ses structures et ses dogmes ; plus grande que le monde avec ses immenses virtualités, que la terre avec toute son entropie, que tous les événements temporels du premier jusqu'au dernier [...] Le mot catholique vient du grec (selon le tout). Littéralement, il signifie « totalité », il s'agit d'une totalité « ultime », qui transcende toute existence finie. C'est une totalité inaltérable, infinie infrangible. C'est une totalité indéfectiblement UNE, comme la nature même du Christ, sans division, sans confusion et sans changement.*

L'unité de l'Église est infrangible et aucune Église ne peut s'accaparer la plénitude de l'Église qui n'appartient qu'à Dieu seul. Dans ses écrits, saint Tugdual a développé la même théologie. L'unité ne se réalise que par notre identification au Christ. L'unité n'est pas unité dans une unification des dogmes, mais dans notre capacité de vivre en totalité le premier commandement. Nous devons soigneusement examiner cet aspect qui divise et dresse toujours les Chrétiens entre eux en affirmant une théologie qui ne se paie pas de mots, mais qui correspond à la nature même de l'Église.

5. Les principaux critères de l'ethos de l'E.O.C

Tout d'abord, il est vain de rechercher les critères de l'E.O.C dans des particularités culturelles. Il y a une grande disparité entre le peuple écossais, le peuple provençal ou le peuple suisse. Pourtant, notre Église les rassemble avec d'autres encore dans l'ethos orthodoxe celtique. L'ethos doit être entendu dans un sens qui dépasse les cultures locales, ceci afin d'éviter une Église ethnocentrique. Les missionnaires celtes qui ont fondé des monastères en Europe le faisaient en des contrées très différentes. L'ethos tient moins à une culture qu'à une spiritualité constante qui la distingue des autres Églises.

Nous distinguons cinq critères majeurs :

1. Le rit dit « celtique »

2. La nature charismatique qui n'a pas été altérée depuis les temps apostoliques
3. La spiritualité monastique active et missionnaire
4. Le primat de la métanoïa comme préalable au principe d'unité de l'Église sur celui de la discussion théologique
5. La pauvreté évangélique ou la non-possession de soi et des biens

6. Pauvreté et non-possession de soi et des biens

Il peut paraître étrange que la pauvreté soit placée dans la liste des sept points à étudier au synode, d'autant que nous sommes des communautés pauvres, manquant de moyens pour pratiquer notre foi. La question est pourtant d'importance car il est facile de constater que la plupart des problèmes et divisions ont le plus souvent pour origine la possession de biens ou position sociale à défendre : *Nul ne peut servir deux maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent.* (Mat 6, 24). *La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent* (1Ti 6, 10). Voilà une idole qui n'est jamais sortie de l'Église et qui est bien à la racine de tous les maux comme nous en avons averti l'apôtre. Nous avons déjà abordé ce sujet et nous sommes d'accord pour éviter toute spéculation et ne limiter les biens immobiliers qu'au strict nécessaire pour l'exercice du culte et de la vie de l'Église. Ce n'est de loin pas suffisant. L'esprit de pauvreté est une vertu essentielle de l'Évangile, curieusement précieusement enterrée dans la plupart des Églises. Nos pères avaient naturellement le sens de la pauvreté, probablement grâce à la conception qu'ils avaient du monde et du style de vie qui était le leur. De plus, l'Église Celtique, profondément ancrée dans une spiritualité monastique, cultivait naturellement le détachement. On remarquera qu'un Gandhi ne pouvait concevoir la vie spirituelle et la non-violence sans une pauvreté volontaire. Il n'est pas difficile de voir que la pauvreté est au cœur de l'Évangile et que parfois les non-chrétiens nous donnent des leçons dans ce domaine. Nous ne pouvons ignorer l'accroissement des pauvres dans le monde ni l'absurdité d'une société qui nous a transformés en consommateurs de produits de plus en plus aliénants.

Nos pères avaient des temples simples. Simplicité et pauvreté ne sont pas contradictoire avec le beau, au contraire. Nous sommes marqués par la tradition byzantine et par une époque où l'Église, tant en Orient qu'en Occident, était riche et où le droit juridique justifiait toutes les consciences. Le mouvement monastique est tombé dans le même piège. On se souviendra de la querelle entre les disciples de Nil de la Sora et de Joseph de Volokolamps en Russie. Le triomphe du parti de ceux qui pensaient que l'Église devait posséder de grands biens a probablement préparé la révolution d'octobre 1917. L'esprit de pauvreté invite à penser l'Église autrement que celle que nous connaissons. Il ne s'agit pas simplement de réduire notre tendance naturelle à accumuler, mais à concevoir une structure légère qui n'entrave pas la liberté de l'Esprit dans la vie de l'Église. Or, il est impératif de saisir en quoi consiste l'esprit de pauvreté. Les exemples et les références ne manquent pas dans l'histoire de l'Église, mais ils appartiennent, le plus souvent, à des réformes monastiques, jamais au niveau d'une institution. Ne faut-il pas innover dans une forme et une structure nouvelle, favoriser un style de vie dont le centre est la communauté charismatique ? Le vrai temple est la communauté tandis que le temple de pierre ou de bois n'est qu'un toit en un lieu donné. Or, il est frappant que le temple de pierre, avec ses dépendances et tout ce qu'il contient, soit devenu plus important que la communauté elle-même. Le bâtiment devient alors le lieu de rassemblement d'un groupe qui n'est souvent plus une communauté charismatique, mais un groupe social qui s'apparente à n'importe quelle association.

Il y a un grand décalage, pour ne pas dire une flagrante contradiction, entre l'enseignement des vertus et des principes de la vie en Christ et la réalité matérielle. Il ne s'agit pas de prôner une pauvreté de biens absolue, ce serait irréaliste et stupide,

mais de retenir la leçon de l'histoire et de s'inspirer de l'esprit de la première communauté de Jérusalem.

7. La sanctification de la création

La question paraît aller de soi et pourtant, il n'y a pas de vraie théologie incluant la création en tant que telle. La destruction massive et accélérée de la création est une œuvre diabolique. Il y a une incroyable carence dans le Christianisme en ce qui concerne l'importance de la Création en tant que lieu de la rédemption. L'apôtre nous le rappelle : *la création en attente aspire à la révélation des fils de Dieu : si elle fut assujettie à la vanité, - non qu'elle l'eût voulu, mais à cause de celui qui l'y a soumise, - c'est avec l'espérance d'être elle aussi libérée de la servitude de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu. Nous le savons en effet, toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement* (Rom 8, 19, 22). La création est une des manifestations du Verbe. Elle est au service de Dieu et manifeste sa divine Providence. Les références bibliques ne manquent pas à ce sujet et toute la création loue Dieu d'un chant perpétuel. L'athéisme scientifique et matérialiste de notre monde nie l'origine divine de la création. L'homme est la conscience spirituelle de la création et il ne peut connaître la résurrection de son corps sans elle car, c'est d'elle qu'il tire sa nature terrestre.

La sanctification de la création fait partie intégrante de la théologie chrétienne. Pour arrêter la folie meurtrière de l'homme sur son environnement, il est urgent que les Chrétiens accouchent d'une éthique spirituelle qui ne laisse aucune possibilité à une séparation entre l'homme et la création. Détruire la création ou la souiller, c'est se détruire et se souiller soi-même. La création fait partie du corps du Christ et nous ne devons pas oublier qu'Il assume sur la Croix la souffrance du corps de notre mère la terre. Le cycle liturgique est conçu de manière à sanctifier le temps et la création, ainsi nos pères le célébraient avec une conscience que nous avons perdue aujourd'hui.

En conclusion

N'ayons pas peur des mots. L'E.O.C doit être l'Église de demain ! Non pas qu'elle sera la seule, mais un des courants de l'Église universelle renouvelée et transfigurée pour les temps nouveaux. Nous bénéficions de grâces que nous n'imaginons même pas. Nous avons une aide et une protection d'en Haut bien plus puissante que nous le pensons. L'E.O.C ne peut disparaître car c'est Dieu qui a voulu sa restauration. Il nous appelle à être ses serviteurs zélés et fidèles. Nous devons avoir l'intelligence de comprendre ce que Dieu attend de nous et comment notre Église doit évoluer. N'en doutons pas, il nous faudra de la hardiesse parfois, quand d'autres appellerons à la prudence voir à l'immobilisme. Mais rien ne se fera sans une profonde conversion, renouvelée chaque jour, pour ne pas confondre la lettre et l'esprit.

A la gloire de Dieu, Père, Fils et Saint Esprit, au siècle des siècles. Amen !

Mgr Marc, évêque auxiliaire

Informations officielles:

Nom

Communauté Orthodoxe-Helvétique

Forme juridique

Association culturelle à but non lucratif, selon les articles 60 à 79 du code civil suisse.

Fondation et siège

1er août 1991

Sion (Valais)

Responsabilité

- La communauté est l'association faitière de toute association de l'Église orthodoxe de Suisse officiellement enregistrée au siège de l'association et reconnue comme affiliée, à l'exclusion de toute prétention.
- Elle n'endosse aucune responsabilité vis-à-vis des associations des Églises orthodoxes nationales étrangères en Suisse.

Juridiction ecclésiastique

La Communauté Orthodoxe-Helvétique est canoniquement rattachée à l'Église Orthodoxe Celtique, dont le siège international se trouve au Monastère de la Sainte-Présence, F-56130 Saint-Dolay. Elle a le statut d'Éparchie de Suisse.

Primat de l'Église : S.B. Mael de Brescia, Monastère de la Sainte-Présence

Statut local

Au sein de l'Église Orthodoxe Celtique, la Communauté a le statut d'éparchie de Suisse.

Administration

L'éparchie est administrée localement de façon autonome sur mandat du Primat de l'Église.

Subdivisions culturelles

- Paroisse saint Théodore-apôtre-du-Valais
 - Chapelle saint Amé
 - Chapelle saint Nicolas-de-Flüe

Subdivisions administratives

- Assemblée générale
- Comité (recteur, président, vice-président, chancelier, économiste)
- Vérificateurs des comptes
- Commissions

Buts (extraits)

- Etablir et développer, sur sol helvétique, l'Église indivise de Jésus-Christ.
- Enseigner la foi orthodoxe et la culture traditionnelle chrétienne par la parole, l'écrit ou tout autre moyen convenable.
- Promouvoir des études et des recherches dans tout domaine d'ordre théologique ou traditionnel.
- Encourager l'entraide fraternelle et les oeuvres humanitaires.

Sociétariat

Peut devenir membre ordinaire toute personne fréquentant le culte de façon régulière, sur acceptation du comité.

Cotisations

- 100.-/an ; étudiants/AVS/AI : 50.- ; couples 150.-/an
- Donateurs exonérés de la cotisation annuelle dès 1000.-/an

Dons

- Sur CCP 19-7836-3, CP 2082, CH-1950 Sion 2
- Reçu sur demande à partir de 100.- /an
- La communauté n'accepte pas de dons liés à une condition
- La communauté ne répond à aucune demande de type financier

Exonération fiscale

Association reconnue d'utilité publique par la République et Canton du Valais, les dons peuvent être déduits de la déclaration d'impôts dès 100.-, jusqu'à concurrence de 10% du revenu imposable.

Certificats

Aucun certificat officiel sanctionnant un état ne peut être délivré en l'absence de pièce d'identité, d'extrait d'acte de baptême, authentiques et clairement lisibles ou traduits par un traducteur assermenté.

Contact

Archiprêtre Dimitri Mottier,
prévôt, administrateur de l'éparchie
Case postale 2082
CH-1950 Sion 2

Tél. / fax : 027 398 23 10
courriel : admin@orthodox.ch
site internet : www.orthodox.ch

Horaire des célébrations

Tous les offices ont lieu à la chapelle saint Amé, route des Frisses 4, 1966 Ayent. Tél. / fax : 027 398 23 10

Offices principaux

- **Vêpres**
 - le samedi et les veilles de fête à **18 h 30**
- **Divine Liturgie**
 - le dimanche et les fêtes à **9 h 45**
 - en semaine : le vendredi à **6 h 00**
- **Autres offices et services :**
 - **Catéchèse** pour adultes : 1er samedi par mois à **17 h 00**
 - Ecole de **théologie** : 3e samedi du mois à **17 h 00**
 - Prière pour les **malades**, 1er mercredi du mois à **20 h 00**
 - **Hymne acathiste**, 3^e mercredi du mois à **20 h 00**
 - Entretiens spirituels et confessions sur rendez-vous
 - Offices pour les défunts et bénédictions sur demande
 - Visite de la chapelle sur rendez-vous

